

Service au volant GRATUIT pour vous permettre de vous débarrasser de DÉCHETS RÉSIDENTIELS.

APPORTEZ-NOUS LES ARTICLES SUIVANTS:

Quantité maximale équivalente à un camion d'une demi-tonne ou d'une remorque utilitaire. *Nous demandons aux résidents de trier leur charge par type de matériel pour faciliter le déchargement.*



Résidus domestiques dangereux;



Verre et carton (Ces produits seront recyclés);



Déchets marins (limite de 5 trappes et 10 bouées par résidents);



Électroménagers et meubles;



Déchets de construction et démolition (assurez-vous qu'il est facile et sécuritaire de les transporter);



Pneus (limite de 8 par résidents);



Cendre;



Et plus encore!



Les articles suivants ne sont pas acceptés:



Pièces d'automobile (excepté les pneus);



Déchets non triés par type de matériel;



Les déchets ordinaires qui peuvent être mis en bordure de route durant la collecte habituelle (bleus, verts et clairs);



Déchets commerciaux

Le format sera différent en 2023, mais le service de qualité offert sur place sera le même!

VOICI OÙ ET QUAND PASSERA L'ÉCO-DÉPÔT EN 2023 :

Mercredi 8 et jeudi 9 février (12h à 20h) Centre communautaire de l'Aldouane 9839, route 134	Samedi 29 avril (9h à 16h) Centre communautaire de Saint-Antoine 4456, rue Principale	Mercredi 3 et jeudi 4 mai (12h à 20h) Aréna du Festival de Shediac 84, rue Festival
Mercredi 12 et jeudi 13 juillet (12h à 20h) Aréna de Rogersville 18, rue Des Ormes	Mercredi 2 et jeudi 3 août (12h à 20h) Aréna du Festival de Shediac 84, rue Festival	Mercredi 6 et jeudi 7 décembre (12h à 20h) Centre JK Irving de Bouctouche 30, rue Évangéline